

Un nouveau souffle pour le complexe piscine-patinoire



P4/5 - Budgets 2025 :
investissements,
solidarité et
nouvelles perspectives

P7 - Rénover sa copropriété :
un accompagnement
sur-mesure avec
ARC Rénov'

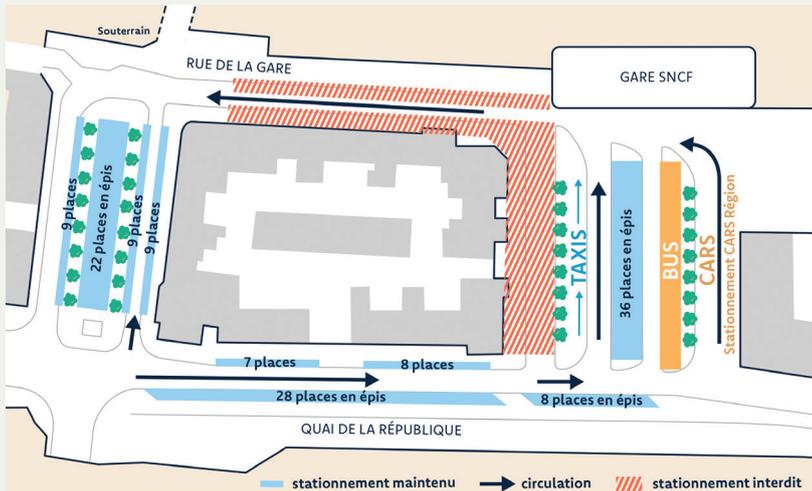
P10 - Une déchetterie à
moins de 10 minutes de
chez vous

Flash Info



Écoquartier de la gare : les travaux se poursuivent autour de la gare de Compiègne

Pendant tout le mois de mai, les bus sont déplacés à côté des cars, dans l'espace gare routière. Durant cette période, 151 places de stationnement sont accessibles, dont 15 situées à 150 m de la gare (à l'angle de l'allée des Roses de Picardie et de la rue Ferdinand Sarazin). Dès le mois de juin, 184 places seront de nouveau accessibles autour de la gare.



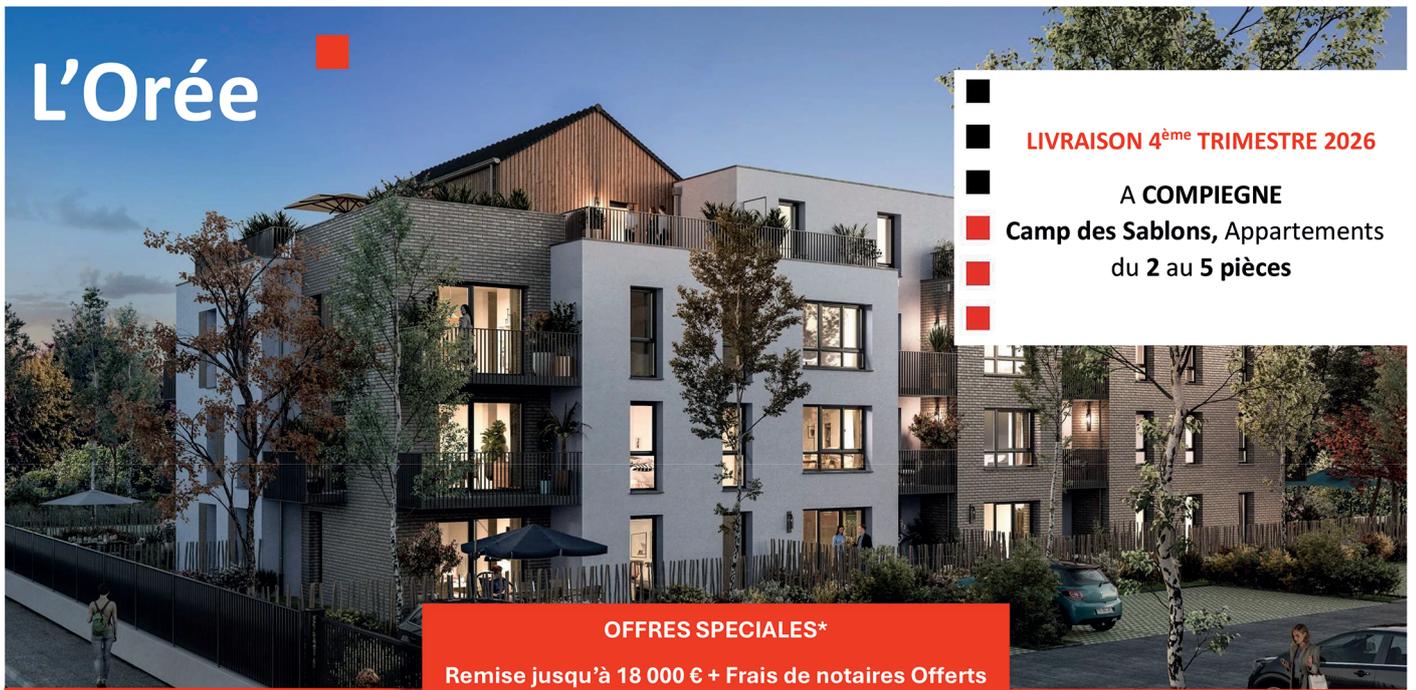
Nouveau parking :
Côté Margny-lès-Compiègne, le parking Acary (50 places) est ouvert au 29 rue d'Amiens.

Circulation :
Des perturbations sont à prévoir dans le secteur pendant toute la durée des travaux.

Toutes les informations pratiques :
www.agglo-compiegne.fr
ou flashez ce QR code :



L'Orée



- LIVRAISON 4^{ème} TRIMESTRE 2026
- A COMPIEGNE
- Camp des Sablons, Appartements du 2 au 5 pièces

OFFRES SPECIALES*
Remise jusqu'à 18 000 € + Frais de notaires Offerts



eiffage-immobilier.fr

0 800 734 734 Service & appel gratuits



*Les informations recueillies par notre société feront l'objet d'un traitement destiné à la gestion de clientèle et, éventuellement, à la prospection commerciale. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite « Informatique et Libertés », vous bénéficierez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant, que vous pouvez exercer en vous adressant à Eiffage Immobilier, 11 place de l'Europe – 78140 Vélizy-Villacoublay. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. *Offre spéciales valable du 29 Janvier au 24 avril 2025, pour l'acquisition d'un logement neuf au sein de la résidence L'Orée à Compiègne, sous réserve de la signature de l'acte de vente dans les délais stipulés au contrat de réservation. Remise sur le prix de vente TTC du bien immobilier de 8 000 € pour un 3 pièces, 18 000 € pour 5 pièces dans la limite des 5 premières réservations. Dans la limite des stocks disponibles. Frais de notaire offerts hors frais d'hypothèque, de caution ou de privilège de prêteur de deniers ou tous autres frais liés au financement de l'acquisition, valables du 29 Janvier au 24 avril 2025 portant sur un logement neuf de la résidence 'L'Orée' à Compiègne. Conditions détaillées de l'offre sur l'espace de vente.

Le Forum de l'emploi de l'ARC revient !

L'ARC organise son 2^e Forum de l'emploi, le jeudi 5 juin, de 10h à 16h, au Centre de Rencontres de la Victoire de Compiègne.

Rencontrez les entreprises locales des secteurs de l'agriculture, de l'artisanat, du BTP, du commerce, de l'industrie, de la logistique, de la propreté, de la restauration, du tertiaire ou du transport, en un minimum de temps et valorisez votre parcours et votre savoir-faire pour trouver un emploi.

Fake news, désinformation : décryptez le vrai du faux !

Fake news, rumeurs virales, infox... Savez-vous vraiment les repérer ?

Apprenez à déjouer les pièges de la désinformation grâce à des cas concrets, des outils efficaces (Hoaxbuster, Google Reverse Image) et des exercices pratiques.

Atelier interactif animé par Camille Perrot.

> Samedi 16 avril de 14h30 à 16h30

Salle Michèle Le Chatelier, Cloître Saint-Corneille - Compiègne

Entrée libre

Le Fonds Vert continue en 2025

Le Fonds Vert, lancé dans le cadre du Contrat de Transition Écologique (CTE) de l'ARC, se poursuit cette année encore.

Vous êtes une association ou une structure éducative et vous portez un projet en faveur de la transition écologique sur le territoire de l'ARC ? Bénéficiez d'une subvention en déposant votre dossier avant le 15 mai 2025.



Candidature par mail : transition.ecologique@agglo-compiegne.fr
Toutes les infos : www.agglo-compiegne.fr/le-fonds-vert-de-larc



La maison de retraite des diffuseurs de presse, lauréate 2024, pour son projet « Éco-pâturage et bien-être »



Retrouvez la version audio de ce magazine en flashant ce QR code :



ÉDITORIAL

Philippe MARINI

Président de l'Agglomération de la Région de Compiègne, Sénateur honoraire de l'Oise, Maire de Compiègne

Un budget à la hauteur de notre territoire

Le budget 2025 incarne notre volonté de conjuguer rigueur et ambition pour améliorer la qualité de vie des habitants. Avec un montant total dépassant 161,6 millions d'euros, dont 72,2 millions d'euros dédiés au fonctionnement du budget principal, et un autofinancement de 12,78 millions d'euros largement consacrés aux investissements, l'ARC poursuit son engagement en faveur de la modernisation des infrastructures, du développement économique et de la solidarité territoriale.

Parmi les projets majeurs : la création de l'écoquartier de la gare et la reprise en gestion du complexe piscine-patinoire de Mercières. Cette intégration au sein de l'ARC permettra d'ouvrir cet équipement à l'ensemble de l'intercommunalité et de programmer, dès 2027, sa réhabilitation complète. L'objectif : en faire un complexe plus moderne, fonctionnel et durable, répondant pleinement aux attentes des usagers.

Autre mesure forte, la baisse du taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), qui passe de 8,5 % à 7,8 %. Grâce à une gestion optimisée des services, cette diminution reflète notre engagement à offrir un service public de qualité tout en maîtrisant la fiscalité locale.

Ces initiatives illustrent notre vision d'une agglomération tournée vers l'avenir, soucieuse d'innover, de placer les habitants au cœur de ses priorités et solidaire avec chaque commune.

+ de 54 000 followers



Suivez toute notre actualité sur notre page Compiègne et son agglomération



Budgets 2025 : investissements, solidarité et nouvelles perspectives

Chaque année, le budget de l'Agglomération de la Région de Compiègne (ARC) définit les priorités d'actions pour l'ensemble du territoire. Pour 2025, le budget total s'équilibre à 161,6 millions d'euros. La gestion rigoureuse permet de poursuivre des projets structurants, avec un accent particulier sur la solidarité intercommunale, la gestion de l'eau et les infrastructures sportives et de loisirs, malgré différentes dispositions financières décidées par l'État qui grèvent notre budget à hauteur de près de 1,5 million d'euros.

Fonds de concours : un soutien essentiel aux communes

L'ARC accompagne les communes dans leurs projets d'équipements via le nouveau fonds de concours, un dispositif qui permet de financer des infrastructures locales et des projets structurants (équipements publics, aménagements urbains).

En 2025, une enveloppe de 2,9 millions d'euros est consacrée à l'aide à l'investissement des communes, garantissant un équilibre territorial et un développement harmonieux entre les différentes communes de l'agglomération.

Un budget tourné vers l'avenir

Malgré un contexte budgétaire contraint, avec une stagnation des dotations de l'État et une diminution de certaines recettes fiscales, l'ARC maintient son cap d'investissement tout en veillant à une maîtrise

des charges. La solidité financière de la collectivité permet d'assurer des projets d'envergure, tels que l'écoquartier de la gare ou encore la réhabilitation du complexe piscine-patinoire, améliorant ainsi le cadre de vie des habitants tout en soutenant le dynamisme économique local.

Engagements et actions en 2025

Budget principal : 22,7 M€ de dépenses d'investissement prévues (19,3 M€ en 2024) notamment pour :

- > poursuivre le plan vélo,
- > continuer les travaux d'économie d'énergie,
- > poursuivre l'installation de caméras de vidéoprotection,
- > réaliser des travaux dans les zones d'activités,
- > financer les travaux de la trémie entre Margny et Venette,
- > participer au financement des travaux de Picardie-Roissy,

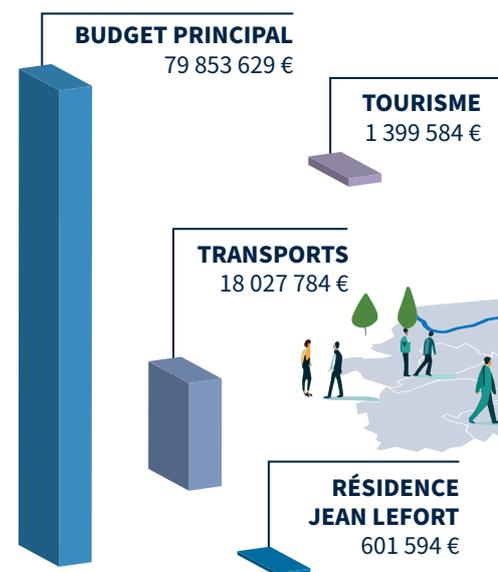
- > soutenir l'investissement des communes par le versement de subventions.

Budget aménagement : 17,3 M€ de dépenses d'aménagement prévues au budget (17,3 M€ en 2024) notamment pour :

- > développer la ZAC d'Aiguisy à Lachelle,
- > poursuivre les travaux de renouvellement urbain (ANRU),
- > poursuivre des opérations sur la ZAC du Camp des Sablons à Compiègne et la Prairie II à Margny-lès-Compiègne,
- > lancer des études sur les futures ZAC de Choisy-au-Bac, Clairoix et Verberie,
- > poursuivre des études relatives aux Zones Artisanales (ZA).

Budget transports : 6 M€ de dépenses d'équipements sont prévues (4,4 M€ en 2024), notamment pour :

- > accélérer le renouvellement des bus : acquisition de 3 bus Bio GNV dans le cadre de notre plan de renouvellement



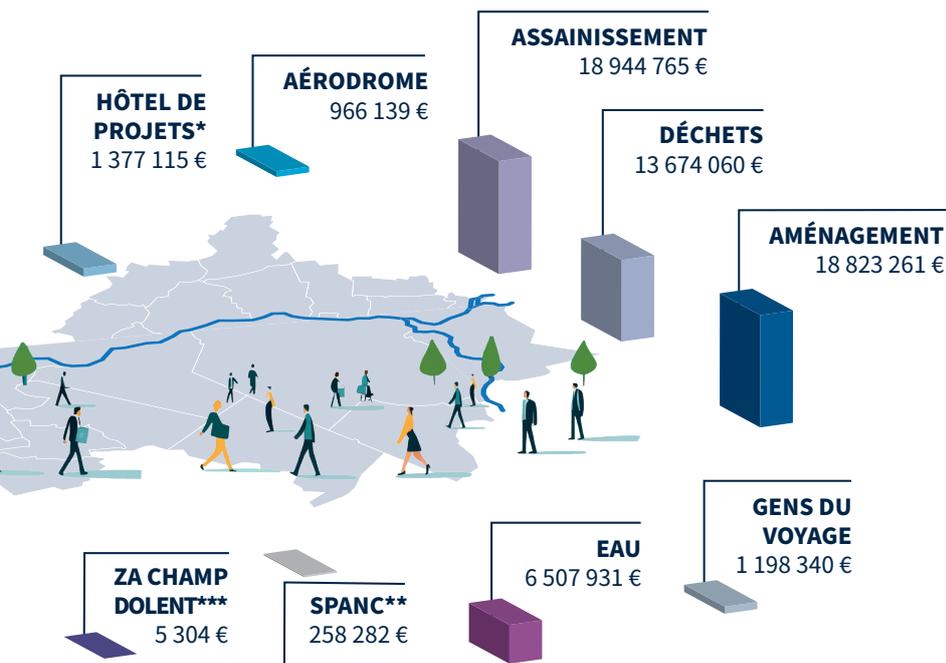
Dans le cadre des travaux de l'écoquartier, un bassin a été créé sous le futur parvis de la gare pour collecter et filtrer les eaux de pluie



Les nouveaux bus au Bio GNV (Gaz Naturel pour Véhicule)

Municipal + 12 budgets annexes = 161 637 788 €

(5, montant total, hors reports et comprennent les sections fonctionnement et investissement)



et de verdissement, contre 2 les années précédentes,

- > monter en puissance les travaux d'aménagement du pôle d'échanges multimodal en gare de Compiègne, dans le cadre de l'écoquartier de la gare.

Budget déchets : 2,6 M€ de dépenses d'équipements prévues (1,9 M€ en 2024) pour :

- > baisser de 8,5 % à 7,8 % la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM),
- > tester la collecte des biodéchets sur une zone à définir.

Lutte contre le ruissellement : une nouvelle compétence pour l'ARC

Face aux coulées de boue récurrentes sur notre territoire, l'Agglomération de la Région de Compiègne (ARC) reprend la compétence liée au ruissellement,

jusqu'alors gérée par les communes. Afin d'optimiser la prévention et la gestion de ce phénomène, cette compétence sera ensuite transférée au Syndicat Mixte Oise-Aronde (SMOA), expert en la matière, pour les communes relevant de ce périmètre. Cette évolution s'inscrit dans une stratégie renforcée de lutte contre l'érosion des sols et les inondations, pour mieux protéger les habitants, les infrastructures et les milieux naturels, travail à conduire avec le monde agricole et les propriétaires fonciers.

Un contrat globalisé pour une gestion optimisée de l'eau potable

La Délégation de Service Public (DSP) de l'eau potable est en cours de renouvellement pour une attribution prévue en 2025. Grande nouveauté : ce nouveau contrat globalisé regroupera 17 communes dès son lancement, tandis que les 4 autres intégreront



Laurent Portebois
2^e Vice-Président de l'ARC, délégué aux finances, au contrôle de gestion et aux ressources humaines,
Maire de Clairoux

Un budget 2025 maîtrisé pour un territoire dynamique

«Grâce à une gestion rigoureuse et une maîtrise des charges, nous garantissons un budget 2025 équilibré et ambitieux. Malgré un contexte financier contraint, notre capacité d'investissement demeure intacte, portée par une vision stratégique à l'horizon 2030 inscrite dans notre plan pluriannuel d'investissement. Cet engagement nous permet d'accompagner le développement du territoire et d'améliorer durablement la qualité de vie des habitants.»

progressivement ce dispositif à l'échéance de leur propre contrat. Cette mutualisation vise à simplifier la gestion du service tout en générant des économies d'échelle, garantissant ainsi une meilleure efficacité et une maîtrise des coûts pour les usagers.

Piscine-patinoire : une nouvelle gestion

À partir de juillet 2025, l'ARC assurera la gestion directe du complexe piscine-patinoire de Mercières, avec un impact budgétaire de 600 000 € auxquels s'ajoute une participation de 150 000 € pour le transport des scolaires vers le complexe. Ce changement vise à optimiser le fonctionnement de cet équipement structurant, essentiel pour les habitants et les scolaires.



L'ARC assure la collecte de vos déchets

*Parc Technologique des Rives de l'Oise
** Le SPANC est le Service Public d'Assainissement Non Collectif, il s'adresse aux secteurs isolés, non raccordés au réseau d'assainissement
***Le Champ Dolent est une zone d'activités de Verberie

[Les acteurs de l'agglo]

Inondations : l'Entente Oise-Aisne agit pour prévenir le risque !

Pour mieux protéger le territoire face aux crues, l'Agglomération de la Région de Compiègne a confié la compétence Prévention des inondations à l'Entente Oise-Aisne.

Cet établissement public territorial agit sur l'ensemble du bassin versant de l'Oise, de l'Aisne et de leurs affluents. Son rôle est d'anticiper le risque inondation et de mettre en place des actions de prévention pour protéger les habitants et les infrastructures des collectivités membres. Grâce à un réseau de 14 km de digues, remblais et murets, qu'elle entretient et surveille, l'Entente sécurise 10 000 habitants sur les communes de Choisy-au-Bac, Clairoux, Compiègne, Jaux, La Croix Saint Ouen, Margny-lès-Compiègne, Venette et Verberie. Elle surveille également le niveau des rivières Oise et Aisne grâce à des sondes et cartographie les zones inondables pour

aider les élus à anticiper et gérer au mieux les situations d'urgence.

Au-delà des infrastructures, l'Entente accompagne aussi les habitants avec le dispositif Inond'action, qui permet de

financer jusqu'à 80 % des travaux de protection des logements, sans condition de ressources. Acteur clé de la prévention des inondations, l'Entente Oise-Aisne est un allié essentiel pour protéger notre territoire.



Les équipes de l'ARC et de l'Entente, en visite d'inspection sur les postes de crues de notre territoire



Pour en savoir plus :
www.oise-aisne.net
f EptbOise



Le Bord de l'Eau : un bouillonnement artistique au cœur de Margny-lès-Compiègne

Niché sur les rives de l'Oise, Le Bord de l'Eau s'affirme comme un véritable tiers-lieu culturel et artistique, au cœur du futur écoquartier de la gare.

Créée en 2017 dans la continuité de l'Acte Théâtral, l'Association pour l'Animation du Bord de l'Eau structure et développe un projet collectif autour de la création artistique en espace public. Son ambition, faire émerger de nouveaux talents et rendre la culture accessible à tous. Grâce à son label « Fabrique de territoire », décerné par l'État, l'association propose une programmation riche et variée : ateliers théâtre, résidences d'artistes, danse, yoga et même fanfare.

Le dimanche 31 août prochain, les berges de l'Oise deviendront le théâtre d'une journée festive où spectacles de

vue, brocante et performances artistiques s'entremêleront. Une expérience immersive et conviviale, pensée pour fédérer artistes, habitants et partenaires autour d'un projet culturel audacieux. Porté par l'enthousiasme de ses deux salariées, Ambre et Amandine, et soutenu par une équipe de 70 bénévoles, Le Bord de l'Eau continue de grandir et d'innover. L'association est d'ailleurs en quête de nouveaux bénévoles pour prêter main-forte sur diverses missions et enrichir cette aventure collective.

Prochains événements sur site (313 allée des Roses de Picardie à Margny-lès-Compiègne) : tous les jeudis jusqu'au 10 juillet puis tous les jeudis de septembre. Jam session les 30 mai et 4 juillet.



© Le Bord de l'Eau



Pour plus de renseignements :
06 52 59 52 41
assolebdo@gmail.com
www.leborddeleau.net





Vue projetée de la réhabilitation thermique de la résidence Charles Gounod

ARC Rénov'

Habitat Rénové devient ARC Rénov'

Le service gratuit de l'ARC dédié à la rénovation énergétique change de nom : **Habitat Rénové devient ARC Rénov'**. Ce nouveau nom renforce son lien avec l'Agglomération et offre plus de clarté face aux nombreuses entreprises frauduleuses. ARC Rénov' accompagne les propriétaires de maisons individuelles ou en copropriété privée dans leurs projets de rénovation énergétique.

ARC Rénov' avec  France Rénov'
Le service public pour mieux rénover son habitat

Rénover sa copropriété : un accompagnement sur-mesure avec ARC Rénov'

Sur le territoire de l'ARC, 55 % des logements ont été construits entre 1946 et 1990. Aujourd'hui, beaucoup de ces bâtiments nécessitent une amélioration de leur performance énergétique. Si vous êtes propriétaire dans une copropriété privée, des solutions existent pour mieux comprendre vos obligations et entreprendre des travaux. ARC Rénov', vous accompagne dans cette démarche.

Un accompagnement personnalisé

Vivre en copropriété implique une organisation collective et des obligations administratives spécifiques. ARC Rénov' vous aide à y voir plus clair en vous informant sur :

- > l'organisation administrative de votre copropriété (plan pluriannuel de travaux, audit énergétique, votes en assemblée générale...);
- > les possibilités de rénovation énergétique globale pour améliorer votre confort et réduire vos factures.

Des travaux pour des économies d'énergie

Les principales sources de déperdition thermique dans un immeuble collectif concernent les parties communes : toiture, murs, menuiseries et sous-sol. Une meilleure isolation et des travaux adaptés permettent de limiter ces pertes d'énergie.

ARC Rénov' vous accompagne dans votre projet et vous aide à bénéficier des aides financières existantes sur le parc privé.

Des actions concrètes sur le territoire

Parmi les projets en cours, la copropriété privée Charles Gounod à Compiègne s'apprête à démarrer d'importants travaux de rénovation énergétique.

Au programme : isolation thermique par l'extérieur et installation d'une ventilation mécanique contrôlée, pour un meilleur confort et des économies d'énergie.

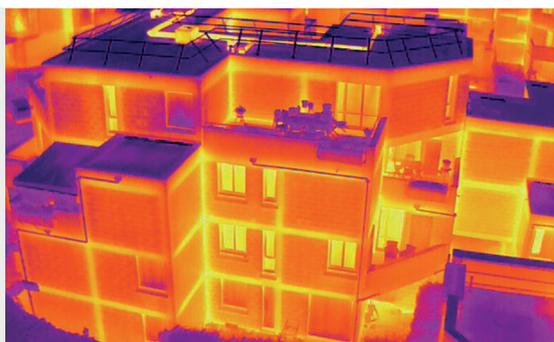
Le montant total des travaux s'élève à 3 242 642 € TTC. Les copropriétaires, qui ont bénéficié de l'accompagnement de ARC Rénov', ont obtenu **un soutien financier conséquent, avec 73 % de subventions publiques, dont 306 538 € apportés par l'ARC.**

Un événement à ne pas manquer

Le jeudi 5 juin à 18h30, à la salle du Camp de Royallieu à Compiègne, l'ADIL, en partenariat avec l'ARC, organise « **l'Académie des copros** ».

Cet événement sera l'occasion d'en apprendre davantage sur la gestion et la rénovation des copropriétés.

Vous souhaitez obtenir les résultats de la thermographie de votre immeuble ou en savoir plus sur les aides disponibles ?
Contactez ARC Rénov'



Exemple de thermographie aérienne réalisée pour mesurer les fuites de chaleur des façades et des toitures



ARC Rénov' 6 quai de la République,
Compiègne
03 44 85 44 95
arc-renov@agallo-compiegne.fr



Un nouveau souffle pour notre complexe piscine-patinoire

Depuis son inauguration en 1988, le complexe piscine-patinoire de Compiègne est un lieu incontournable pour les amateurs de sports aquatiques et de glisse. Avec plus de 157 000 visiteurs par an, il joue un rôle essentiel dans la vie sportive et de loisirs de notre territoire.

Un projet à l'horizon 2029

Après plus de 35 ans d'exploitation, il est devenu nécessaire d'entreprendre une refonte complète de cet équipement afin de répondre aux exigences actuelles en termes de confort, de performance énergétique et de normes environnementales.

C'est dans cette optique que l'Agglomération de la Région de Compiègne reprend la gestion du complexe, jusque-là administré par la Ville de Compiègne. Cette transition vise à porter un projet ambitieux : la refonte totale du site d'ici 2029 avec un démarrage des travaux prévu en 2027.

Un budget de 15 millions d'euros HT est alloué à cette transformation d'envergure, qui permettra de doter le territoire d'un

équipement moderne, plus fonctionnel et plus respectueux de l'environnement.

Une piscine plus attractive et moderne

La piscine du complexe bénéficiera d'une modernisation qui visera à renforcer son attractivité. **Un bassin ludique ainsi qu'un toboggan « pentagliss »** seront créés afin d'offrir des expériences aquatiques variées et dynamiques aux visiteurs.

De plus, **un espace bien-être** avec sauna, hammam, espace de repos et bain bouillonnant verra le jour, offrant ainsi un cadre d'exception pour la détente et la relaxation.

Dans une phase ultérieure, **un bassin extérieur** de 50 mètres pourrait venir

enrichir l'offre sportive et répondre aux besoins des nageurs confirmés.





© Aquamotion Courchevel



Pentagliss et bain bouillonnant pour la partie piscine et rénovation de la patinoire sont au programme du complexe sportif (photos d'ambiance non contractuelles)

Un complexe inclusif et accessible à tous

L'accessibilité sera au cœur du projet afin de garantir à chacun – y compris aux personnes à mobilité réduite – un accès simplifié aux différentes activités sportives et de loisirs.

Des **aménagements spécifiques seront prévus pour permettre aux personnes en situation de handicap** de profiter pleinement des installations.

Par ailleurs, un effort particulier sera porté sur l'accueil des scolaires et des clubs sportifs, afin de favoriser la pratique du

sport pour tous et de répondre aux besoins de l'ensemble des habitants du territoire.

Un engagement fort pour la transition énergétique

Dans un contexte de transition écologique et de sobriété énergétique, la refonte du complexe intégrera les dernières innovations en matière d'économies d'énergie.

Les nouveaux équipements seront conçus pour limiter leur empreinte carbone tout en assurant un confort optimal aux usagers, avec **une économie de 60 % d'énergie par rapport au coût actuel**.

Une patinoire repensée pour une expérience optimale

La patinoire, très appréciée des adeptes de glisse, bénéficiera également d'un rafraîchissement de la halle de glisse, des vestiaires et d'une rénovation de la tribune pour offrir une meilleure expérience aux sportifs et au public.

Concertation avec les usagers

Consciente des attentes et des besoins des habitants, l'Agglomération mène ce projet en concertation avec les usagers du complexe.

Associations sportives, scolaires, familles, pratiquants réguliers et Éducation nationale ont été associés aux réflexions en amont de l'audit, ainsi qu'à chaque étape clé de l'avancement de ce projet, pour concevoir un équipement répondant aux attentes de chacun.



Pour plus de renseignements :
sportsjeunesse@ville-compiegne.fr

le saviez-vous?



Une déchetterie à moins de 10 minutes de chez vous

L'Agglomération de la Région de Compiègne a confié le traitement de ses déchets au Syndicat Mixte du Département de l'Oise (SMDO) depuis 1996.

Le SMDO met également à disposition un important réseau de 51 déchetteries, dont 4 sont situées sur le territoire de l'ARC, et pour lesquelles l'accès se fait gratuitement.

Déposer ses déchets en déchetterie, c'est leur offrir une nouvelle vie, avec plus de 70% des apports valorisés. Un geste simple et entièrement gratuit.

Une carte unique pour accéder à toutes les déchetteries du réseau

L'accès au réseau de déchetteries est gratuit pour les particuliers sous certaines conditions :

- Trier vos déchets avant de venir.
- Présentation obligatoire de votre carte d'accès personnelle.
- Appliquer les conseils de l'agent.
- Dépôt jusqu'à 4 m³ de déchets par jour.
- Jusqu'à 50 passages par an.
- L'accès est autorisé aux véhicules d'un gabarit inférieur à 20m³.
- Laisser le site propre après votre passage.

Demandez votre carte gratuite

Vous pouvez la demander sur le site du SMDO : www.smdoise.fr/demande-de-carte ou flasher ce QR code :



Horaires des déchetteries situées sur le territoire de l'ARC

Ouverture du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le dimanche de 9h à 12h. Fermeture le lundi et les jours fériés.



Toutes les informations sur : www.smdoise.fr ou N° vert : 0 800 60 2002

EXPRESSION DES MINORITÉS



Étienne DIOT

Conseiller municipal de Compiègne
etienne.diot@mairie-compiegne.fr
06 81 62 66 10

Emmanuelle GUILLAUME-MONNERY

Conseillère municipale de Margny-lès-Compiègne
emmanuelle.guillaumemonnery@margnylescompiegne.fr
06 81 25 77 09

Quartier gare : évitons le fiasco urbain et financier !

Dès 2019, le projet de requalification du quartier de la Gare de Compiègne a servi de communication électorale. Mais où en sommes-nous ?

Des travaux de trottoirs pont Solférino pour patienter.

La **statue de Jeanne d'Arc** déplacée pour 120 000€. Pour quoi faire ?

Une **passerelle** maintes fois annoncée mais finalement **abandonnée**, trop chère. Son emplacement n'était pas pertinent.

Toujours des **centaines de logements** prévus en **zone inondable** sans étude d'impact sur les conséquences de la densification sur le trafic automobile et l'environnement.

La **circulation** parlons-en. La **piétonisation de la place de la gare** en cours devait être

réalisée avant les élections pour la photo (?), mais patatras ! Un parking a refait surface. Jusqu'à quand ? La situation est-elle transitoire pour calmer les mécontents ? Le projet est-il en train d'être revu ?

Côté **espaces verts**, les beaux arbres à proximité du box à vélos seront sacrifiés pour l'extension du **projet d'hôtel 4***.

L'aboutissement du projet du quartier est pour 2035. **Beaucoup des décideurs d'aujourd'hui ne seront plus aux responsabilités d'ici là, et pourtant ils seront bien les responsables de ses effets sur notre quotidien et celui de nos enfants.**

Est-il encore temps de se réorienter vers un projet raisonnable et raisonné dans un quartier totalement enclavé ? Nous l'espérons.

Nouvelle exposition à la Maison des Projets : notre engagement pour la nature !

Du 6 mai au 14 juin, plongez au cœur des actions menées par l'ARC pour préserver et valoriser notre patrimoine naturel. Découvrez les initiatives écologiques pour renforcer la biodiversité et améliorer la qualité de vie des habitants : gestion différenciée des espaces verts, sensibilisation, adaptation au climat...



Maison des Projets : 27 place d'Armes, Compiègne
Ouvert : du mardi au samedi, 10h-12h30 et 13h30-17h



Des fleurs pour les abeilles !

Pour la 2^e année consécutive, l'ARC soutient la campagne de sensibilisation citoyenne proposée par l'Observatoire Français d'Apidologie pour la préservation des abeilles et des pollinisateurs.

Plusieurs événements sont organisés dans toute la France du 1^{er} au 15 juin 2025 afin de sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux de la pollinisation. Pour participer activement à cette campagne, l'Agglomération de la Région de Compiègne met à disposition de ses habitants des sachets de graines (dans la limite des stocks disponibles), pour semer des plantes mellifères partout où cela est possible : jardinières, balcons, terrasses, espaces verts, jardins...

Renseignements : vous rapprocher de votre mairie.



Plus d'informations :
www.flowersforbees.com



Le Baromètre Vélo est arrivé dans l'ARC

Jusqu'au 2 juin, vous avez l'opportunité de partager vos impressions sur le climat cyclable de votre commune.

Évaluez vos itinéraires, qu'il s'agisse de déplacements professionnels, de loisirs, quotidiens ou occasionnels. En moins de 10 minutes, vous pouvez noter différents aspects du système vélo, recenser les lieux à aménager en priorité et ceux ayant connu une amélioration récente.

Ces informations sont précieuses pour comprendre les besoins et priorités des usagers.

Faites connaître votre avis en répondant au Baromètre de la FUB (Fédération des Usagers et usagers de la Bicyclette) sur www.barometre-velo.fr ou en flashant ce QR code :



Pour plus d'informations, contacter l'antenne locale de l'association VélOOise : compiègne@velooise.fr

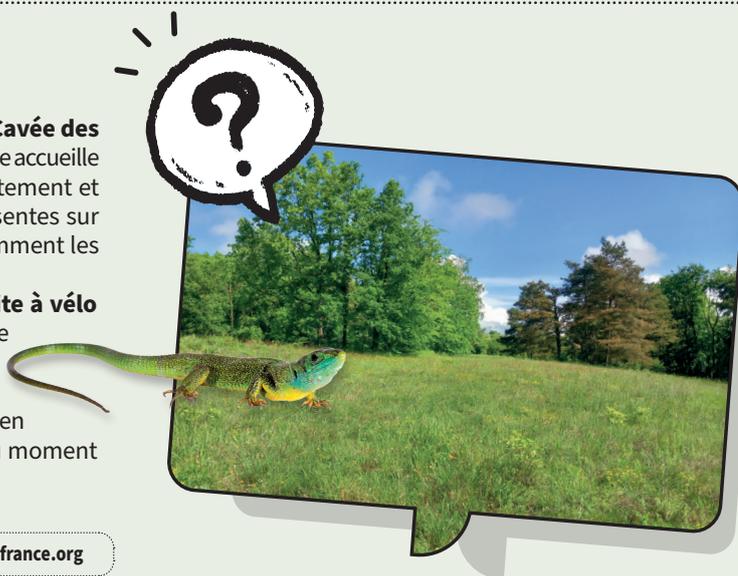
C'est où ?

Située sur la commune de Béthisy-Saint-Pierre, la Cavée des vaches est une pelouse calcicole. De surface restreinte, elle accueille un patrimoine naturel devenu très rare dans le département et dans la région. La faune et la flore remarquables présentes sur ce site naturel sont particulièrement riches avec notamment les orchidées et le lézard vert.

Pour découvrir ces trésors naturels, une sortie gratuite à vélo est organisée sur la commune le 22 juin à 10h30 par le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France, en partenariat avec cette dernière et l'association Béthisy-Nature, qui est une aide précieuse pour l'entretien de ces espaces. Le lieu de rendez-vous sera précisé au moment de l'inscription.



Inscriptions : 03 22 89 63 96 ou reservation@cen-hautsdefrance.org



Les Offres
CONVERTIBLES
 du 30/04 au 24/05/2025



Grand Litier
 VOTRE BIEN-ÊTRE COMMENCE ICI
Literie Y. Lamouche

141, Avenue Jean Moulin - ZAC du Camp Du Roy - JAUX - 03 44 83 41 07

l'aide à domicile
ADHAP

ENCADREMENT
 INFIRMIER

Bianca
 Auxiliaire de vie
 depuis 2013

**Recrute
 et forme**

DES AUXILIAIRES DE VIE
 avec ou sans expérience
 avec ou sans moyens de transport

POUR CANDIDATER, CONTACTEZ-NOUS
03 44 36 72 96
 adhap60a@adhap.fr | adhap.fr/recrute

**LES 5
 RAISONS**

de choisir Century 21
 pour la vente immobilière

- Mise en valeur de vos biens dans nos vitrines
- 90% de nos clients nous recommandent
- Standards de service Infinity, accompagnement de A à Z
- Expertise technique et réglementaire
- 100% des financements de nos clients acquéreurs validés

VENTE IMMOBILIÈRE

À BIENTÔT DANS NOS 6 AGENCES CENTURY 21 À VOTRE SERVICE

21 CENTURY 21
 Infinity - DEPUIS 2002
 www.century21.fr

Compiègne - 03 44 23 22 21
 Margny-Lès-Compiègne - 03 44 83 91 41
 Senlis - 03 44 53 05 05

Lacroix-St-Ouen - 03 44 91 04 04
 Ressons-sur-Matz - 03 44 85 84 64
 Thourotte - 03 44 43 03 88

IMMO-190325-2_graffiti.fr